



**MESSAGE DU SECRETAIRE GENERAL
A LA VINGT-CINQUIEME REUNION MINISTERIELLE
DU COMITE CONSULTATIF PERMANENT DES NATIONS UNIES
SUR LES QUESTIONS DE SECURITE EN AFRIQUE CENTRALE**

*Lu par Mme Agnès Marcaillou, Chef du Service de désarmement régional,
Bureau des Affaires de désarmement*

Sao Tomé, le 17 mai 2007

C'est avec plaisir que je vous adresse à tous mes chaleureuses salutations. Je tiens à exprimer ma gratitude au Président Fradique De Menezes, au Gouvernement et au peuple de Sao Tomé et Príncipe, qui accueillent pour la première fois le Comité consultatif permanent des Nations Unies sur les questions de sécurité en Afrique centrale. Je tiens également à rendre hommage aux membres du Comité pour la détermination dont ils font preuve dans la recherche de solutions concertées aux problèmes régionaux.

L'Afrique centrale continue de faire face à de nombreux défis dans les domaines de la paix et de la sécurité. Des progrès importants ont cependant été réalisés. Je pense notamment à la signature en septembre dernier de l'Accord de cessez-le-feu global entre le Gouvernement burundais et le dernier groupe rebelle, le PALIPEHUTU-FNL, et à la tenue des élections présidentielle et législatives en République démocratique du Congo. Le retard de mise en œuvre de l'Accord de cessez-le-feu au Burundi et les violences de mars dernier en République démocratique du Congo montrent toutefois que la situation dans ces deux pays reste fragile. Il est donc très important de mettre en place les mécanismes et les programmes qui consolideront les progrès réalisés.

Les conséquences du conflit au Darfour sur les pays voisins appellent également le Comité à jouer tout son rôle dans la création du cadre sous-régional de sécurité collective.

Aussi, je me félicite de votre détermination à redynamiser les travaux du Comité. Je vous encourage à ratifier les pactes existants et à rendre les institutions sous-régionales opérationnelles au plus tôt. Je salue aussi votre intention d'approuver bientôt le texte d'un instrument sous-régional de lutte contre le commerce illicite des armes de petit calibre et armes légères, et d'un code de conduite pour les forces armées et de sécurité en Afrique centrale.

Seules des mesures concrètes de renforcement de la paix et de la sécurité restaureront la stabilité nécessaire au développement durable de l'Afrique centrale et donneront aux populations l'occasion d'exploiter pleinement leurs immenses richesses humaines et naturelles.

Les populations de la sous-région méritent un avenir meilleur. Certes, les obstacles à surmonter sont importants. Mais si les résultats de vos travaux sont à la hauteur de vos ambitions, je suis convaincu que des progrès tangibles sont possibles. Soyez assurés que l'Organisation des Nations Unies continuera à soutenir vos efforts en ce sens. Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une réunion fructueuse.